

ARABE 7.2.C – ARABE

Expression écrite

L'exercice d'expression écrite se présente sous forme de deux questions portant sur un texte en arabe. Avant tout, les candidats doivent savoir qu'ils sont tenus de respecter des règles de base très importantes.

Le non-respect de ces règles est évidemment pénalisant :

- la réponse aux deux questions doit être rédigée en langue arabe et non en français ;
- le nombre de mots requis doit être *strictement* respecté. Ce nombre de mots est signalé clairement sur la page de couverture de l'épreuve. Une marge de 10% est tolérée. Beaucoup de candidats n'ont pas pu se limiter au nombre de mots exigé. Ainsi plusieurs copies ont obtenu la note zéro, soit parce que le nombre de mots était inférieur au minimum demandé, soit parce qu'il était supérieur au maximum. Le candidat ne doit pas compter sur le jour de l'épreuve pour trouver le juste milieu. Il ne peut arriver avec aisance à rédiger une quantité précise de mots qu'après une préparation sérieuse et un entraînement régulier. Il est à souligner, en effet, que les correcteurs comptent systématiquement les mots de chaque copie et sont étonnés de remarquer que la majorité des candidats ont marqué sur leur copie un chiffre qui est nettement supérieur ou inférieur au nombre réel de mots utilisés.

Il est utile de rappeler que la particule de coordination *wa* ne compte pas pour un mot.

- La première question permet d'évaluer la compréhension du texte et la capacité des candidats à s'exprimer avec leurs propres mots. Ainsi, en répondant à cette question, le candidat doit s'abstenir d'exprimer son propre point de vue, de critiquer celui de l'auteur du texte ou d'ajouter des éléments qui n'existent pas dans le texte. Il doit, sans répéter mot à mot ce que dit le texte, retrouver dans celui-ci les éléments de réponse et les exprimer dans son propre style et de façon bien ordonnée.

Le jury a regretté que plusieurs candidats n'aient pas su rendre l'idée essentielle de l'auteur et son argumentation et se soient contentés, le plus souvent, de résumer quelques paragraphes du texte, voire de recopier tout simplement les phrases de l'auteur.

- Quant à la deuxième question, plus ouverte, elle permet d'évaluer la capacité du candidat à construire une argumentation personnelle et d'apprécier ses qualités d'expression et de jugement. Cette question commence par « A votre avis... ». Le jury s'attend donc à trouver dans la réponse un point de vue bien construit et bien appuyé par des arguments. Le candidat s'efforce de développer et de défendre ce point de vue, sans aucun dogmatisme, en se fondant sur ses connaissances et sur une culture générale solide. Or, le jury a été souvent déçu de lire des réponses qui n'étaient qu'une reformulation du point de vue de l'auteur du texte et de trouver un tas d'idées banales et de préjugés parfois scandaleux.

- Les candidats qui s'expriment sans se soucier d'ordonner et de hiérarchiser leurs idées sont évidemment pénalisés. Une présentation claire en plusieurs paragraphes est de rigueur. Malheureusement, plusieurs copies ont présenté leur réponse en un seul bloc, sans paragraphes délimitant les différentes grandes idées de leur réponse, sans aucun retour à la ligne et sans se soucier de la ponctuation.

- Le jury s'attend aussi à ce que les candidats puissent rédiger dans une langue soutenue, une langue de l'écrit, avec des phrases bien construites.

Thème

Le thème est un exercice technique qui met en valeur les compétences du candidat en grammaire, morphologie, syntaxe et en lexicque. Pour le mener à bien, il nécessite une connaissance subtile des deux langues. Si les candidats sont souvent bons en grammaire et en lexicque, certains rencontrent des difficultés insurmontables lorsqu'il s'agit de traduire des tournures propres au génie de la langue où toute traduction littérale ne peut conduire qu'à un inévitable contre-sens. Dans le thème de cette année, d'après le roman de Robert Solé, *Une soirée au Caire*, plusieurs candidats ont rencontré des difficultés en voulant traduire des expressions telles que « un brouillard à l'odeur âcre », « plane au-dessus de la ville », « provoquant des picotements dans la gorge », « l'incinération sauvage des ordures », « une paisible ville

d'eaux ». Le conseil à donner ici est de bien comprendre le sens de ces expressions et d'essayer de trouver dans la langue cible leur équivalent, sans s'obstiner à les traduire littéralement. Il est aussi important de revoir les remarques déjà précisées dans les rapports des années précédentes concernant les fautes de grammaire.

Comme le précise le jury dans le rapport de tous les ans, ce n'est pas la peine que les candidats perdent leur temps à vocaliser (tachkîl) leur travail (thème ou expression écrite). Ceci ne leur rapporte aucun point.